

## COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 11 Mai 2011

L'an deux mille onze, le 11 Mai, à 20 heures 15, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 4 Mai, s'est réuni en séance publique, à la mairie, sous la présidence de Monsieur LHERMEROULT Patrick, Maire.

Etaient présents : LHERMEROULT Patrick, Maire  
ROCREE Roselyne, QUERUEL Jean-Pierre, Adjoint  
DEPAUW Dominique, PEREIRA Laurence, ALLORGE Hervé, DUHAMEL Agnès, BOUCHER Francis

Secrétaire de Séance : Monsieur ALLORGE

Ouverture de séance à 20h15

Monsieur le Maire informe l'ensemble du conseil, que Mademoiselle DELPORTE Camille a démissionnée du conseil Municipal il faudra donc prendre une délibération pour la remplacer au sein des commissions.

**Plan Local d'Urbanisme (PLU) :** En présence de : Monsieur DEFARGE de la Communauté de Communes du Pays du Neubourg et Mademoiselle Aurélie GARÇON de la société TOPOS.

Monsieur le Maire présente Mademoiselle GARÇON, qui va réaliser le Plan Local d'Urbanisme de notre commune suite à l'obtention du Marché. Monsieur le Maire lui précise qu'au sein du Conseil Municipal il y a une commission urbanisme. La Communauté de Commune du Neubourg a un rôle de conseil pour l'élaboration de ce document afin qu'il soit en cohérence avec le SCOT.

Mademoiselle GARÇON précise les caractéristiques du PLU :

- Il envisage l'avenir de la commune au niveau urbanisation.
- Il est opposable au tiers.
- Il est réalisé en concertation avec les habitants.
- Il assure :
  - L'équilibre du développement urbain.
  - La préservation des espaces naturels et paysagers.
  - La mixité sociale.
  - L'utilisation économe et équilibrée de l'espace.

Mademoiselle GARÇON donne la procédure pour la réalisation du document et explique en détail chaque phase d'élaboration :

- ✓ Diagnostic : comprend l'état des lieux de la commune, fixe les enjeux.
- ✓ Plan d'Aménagement et Développement Durable (PADD) : définit les objectifs de la commune il est débattu en Conseil municipal deux mois après réalisation.

- ✓ Zonage et Règlement : Fixe les objectifs des différentes zones et les situe sur la commune :
  - Zone U : Constructible (il peut y en avoir plusieurs : A pour le Bourg, B pour le Hameau avec des règles différentes).
  - Zone N : zone naturelle : possibilité juste d'aménager l'existant
  - Zone A : Agricole : ne peut être liée qu'aux exploitations agricoles
  - Zone A Urbaniser :
    - Ouverte à l'urbanisation : elle possède les réseaux et règlemente l'aménagement des grandes parcelles des opérations groupées.
    - Fermée à l'urbanisation : permet à la commune de prévoir dans les budgets de réaliser des travaux de réseaux pour ouvrir cette zone à l'urbanisation après une révision simplifiée.
- ✓ Enquête publique : soumet le document au public afin de recueillir leurs remarques sur un registre, et voir s'il est possible où non de les prendre en compte.
- ✓ Arrêt du PLU : transmission du document et de ses annexes au public associés afin de voir si l'ensemble des administrations n'émettent pas de réserves.

Une prochaine réunion est prévue pour établir le diagnostic le mercredi 31 août 2011.

### **SIVOS :**

Monsieur le Maire, reçoit les parents d'élèves de la commune de Bérengenville-la-campagne, pour donner l'évolution des réflexions sur la cantine scolaire. En effet lors de la dernière réunion de Conseil Municipal il avait été évoqué qu'une solution avait été trouvée mais il fallait prendre contact avec tous les intervenants avant de la rendre publique. Monsieur le Maire a donc reçu les locataires du logement pour les informer que la commune DE Bérengenville la Campagne allait reprendre le logement. La commune n'a pas souhaité appliquer la délibération de façon stricte et laisse jusqu'au 29 septembre 2011 l'occupation du logement.

### **Schéma départemental de la coopération intercommunale :**

Monsieur le Maire précise que la commune va devoir donner son avis avant le 4 août sur les propositions de Madame la Préfète concernant le regroupement des syndicats. Il précise que la commune est concernée par trois dossiers :

Au niveau du SIVOS, il est prévu un regroupement du SIVOS Bacquepuis / Bérengenville la campagne avec celui de Quittebeuf/Bernienville et celui de Sacquenville/ Gauville la campagne/ Saint Martin la campagne. Une réunion informelle aura lieu le mercredi 12 mai entre membres du SIVOS et les maires. Il va être défendu que le SIVOS de Sacquenville fait parti du Grand Evreux Agglomération alors que les deux autres sont membres de la Communauté de Communes du Neubourg, afin de ne pas tous les réunir et ainsi éviter les intercommunalités.

Au niveau du SIAEP il est prévu de le regrouper avec le SERPN. Une réunion va avoir lieu avec le syndicat d'Hondouville qui est aussi concerné par un regroupement, pour étudier la possibilité de se regrouper ensemble.

Au niveau du SITS du plateau il est prévu un regroupement avec le SITS de Claville, les principales questions de ce regroupement sont : va-t-il y avoir augmentation du temps de transport pour les enfants ? Le coût de participation pour la commune ??

**Démission de Camille Delporte :**

Monsieur le Maire demande à ce qu'un nouveau membre soit nommé au sein du conseil pour la commission SIVOS et finances.

Une interrogation apparaît sur la possibilité de nommer un membre extérieur au conseil pour le SIVOS, la personne sera donc nommée au prochain conseil après avoir pris des renseignements.

Pour la commission finances Madame PEREIRA se propose et sa candidature est acceptée à l'unanimité.

**QUESTIONS DIVERSES :**

Monsieur le Maire précise qu'une nouvelle réunion va avoir lieu pour les ordures ménagères car la décision au sein de la Communauté de communes doit être prise avant le 30 Juin 2011. Monsieur le Maire voudrait retranscrire l'avis de la commune à la CDC mais déplore ne pas posséder encore l'ensemble des éléments.

Séance levée à 23h40.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire, Patrick LHERMEROULT

Patrick LHERMEROULT	Roselyne ROCREE	Jean-Pierre QUERUEL
Laurence PEREIRA	Agnès DUHAMEL	Francis BOUCHER
Dominique DEPAUW	Hervé ALLORGE	